

EXPOSITION «LA SEINE-SAINT-DENIS DANS LE MONDE, LE MONDE EN SEINE-SAINT-DENIS»

LIVRET D'ANIMATION

L'exposition présentée est née de 18 entretiens qui ont été réalisés auprès de personnes immigrées qui réalisent des projets de solidarité en Seine-Saint-Denis et dans leur pays d'origine. L'objectif est de déconstruire des idées reçues sur les raisons des migrations et de valoriser l'engagement solidaire de ces personnes.



Ce livret d'animation a été conçu pour faire vivre l'exposition «La Seine-Saint-Denis dans le monde, le monde en Seine-Saint-Denis».

Les activités de ce livret ont été pensées comme des modules pouvant être animés ensemble ou séparément, en fonction des objectifs pédagogiques que vous souhaitez développer et/ou de votre public.

SOMMAIRE

ACTIVITÉ #1 : QUESTIONNONS NOS REPRÉSENTATIONS	4
ACTIVITÉ #2 : MIGRANTS CHIFFRES	5
ACTIVITÉ #3 : PUZZLE DES DEFINITIONS	6
ACTIVITÉ #4 : A LA DÉCOUVERTE DES ODD	7
ACTIVITÉ #5 : MEMORY ODD	8
LEXIQUE	9

ACTIVITÉ #2 : DÉCHIFFRE LES MIGRATIONS !

Objectifs :

- Introduire la thématique des migrations
- Se représenter visuellement les chiffres de l'exposition, et de manière plus large, les chiffres clés sur la migration dans le monde
- Questionner les idées reçues sur les migrations

Public : A partir de 10 ans

Durée : 5 à 20 minutes en fonction du nombre de question

Matériel : 100 silhouettes découpées (et plastifiées ou cartonnées), tableau de répartition (en annexe), les définitions des termes, une table.

Déroulement :

Placez les 100 silhouettes côté verso (noir).

1- Dans le monde

Premièrement, demander aux personnes participantes le nombre de personne sur terre. Ensuite, demander leur d'estimer sur ces 100 personnes (les silhouettes) qui représentent les habitants de la terre combien sont considérées comme migrantes et demandez ce qu'ils et elles entendent par ce mot. Demandez leur de mettre d'un côté les silhouettes concernées puis donner-leur le chiffre exact. Si leur estimation est très décalée de la réalité, demandez leurs ressentis par rapport à cette réalité. Vous pouvez ensuite compléter en leur donnant l'une des définitions de ce terme (en annexe).

2- En France

En partant de la population française demander la définition d'une personne étrangère et compléter si besoin avec l'une des définitions (en annexe). Demander d'estimer sur 100 personnes habitant en France, combien sont considérées comme étrangère.

Réitérer cet exercice avec la définition et l'estimation de personne immigrée.

3- Dans la Seine-Saint-Denis

Pour finir, demander aux personnes de citer des villes du département de la Seine-Saint-Denis, vous pouvez vous appuyer de la carte du département au panneau 2 de l'exposition. Demandez aux participants et participantes d'estimer le nombre de personnes immigrées sur 100 personnes habitant en Seine-Saint-Denis.

Débriefing

- Que pensez-vous de ces chiffres ? Vous ont-ils surpris.e ? Saviez-vous que le département de Seine-Saint-Denis comptabilise le plus de personne immigrée en France ?

- En quoi la migration est une richesse pour le département de Seine-Saint-Denis ?

« Cette diversité a permis de faire émerger des **valeurs de tolérance et de solidarité** reconnues comme une richesse du territoire par les porteurs de projets rencontrés avec notamment, une importante **dynamique associative**. »

-Connaissez vous des associations de votre département/ville qui œuvrent dans la solidarité locale et/ou internationale ?

Après ce temps d'échange, invitez les personnes participantes à déambuler dans l'exposition pour connaître les 19 porteurs et porteuses de projets de Seine-Saint-Denis issus des migrations.

ACTIVITÉ #3 : PUZZLE DES DEFINITIONS

Objectifs:

- Approfondir sur la thématique des migrations
- Identifier les différents termes et statuts liés aux migrations

Public : à partir de 10 ans

Durée : 5 à 10 minutes

Matériel : Mots et leur définition découpées et plastifiées si possible (annexe)

Déroulement

Disposez les mots et les définitions sur une table et demandez aux personnes participantes d'associer chaque terme à sa définition.

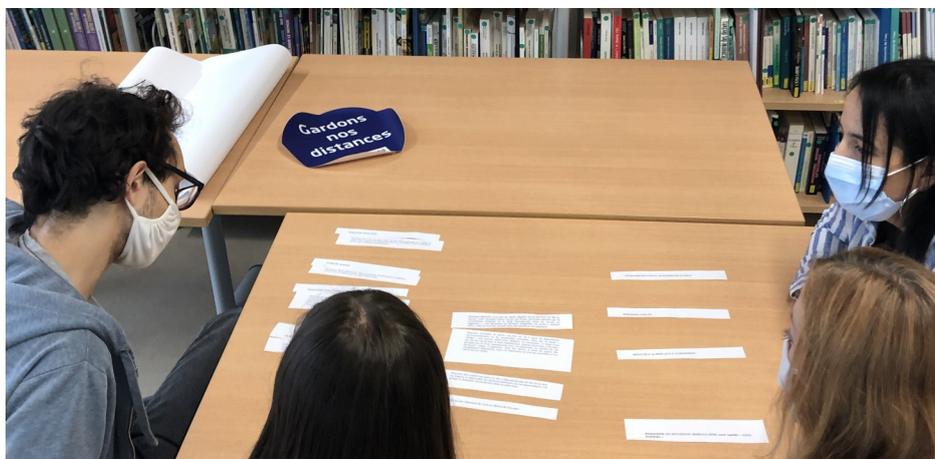
Débriefing

Quand les participants et participantes estiment avoir terminé, vous pouvez leur demander leur ressenti sur l'activité.

Par exemple : « Est-ce que cela vous a paru facile/difficile ? Pourquoi ? », « Est-ce que vous avez pu vous mettre d'accord ? », « Est-ce qu'il y a des définitions avec lesquelles vous n'êtes pas parvenu à vous mettre d'accord ? »

Vous pouvez ensuite les accompagner devant le panneau n°2 de l'exposition afin qu'ils et elles puissent aller vérifier les réponses. Vous pouvez aussi leur donner la réponse si vous avez moins de temps.

→ Cette activité se complète bien avec l'activité #2 « Déchiffre les migrations ! »



ACTIVITÉ #4 : A LA DÉCOUVERTE DES ODD

Objectifs:

- Définir le développement durable
- Connaître les Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Identifier des projets portés par des dionysiens agissant sur ces ODD

Public : de 10 à 15 ans

Durée : 5 à 20 minutes

Matériel : Un grand pot, les 19 étiquettes avec le nom des personnes représentées dans l'exposition imprimées, les 17 ODD imprimés en taille A4 , un ballon OU un bâton en bois (type möllky), le poster ODD

Déroulement

Présentation succincte du développement durable et présentation du poster des 17 ODD. Ne pas détaillé le nom de chaque ODD pour le moment.

Mettre les étiquettes avec les noms des porteurs et porteuses de projet pliées dans un pot (ou un chapeau, un contenant). Disposer les 17 ODD sur le sol.

Une personne participante est invitée dans un premier temps à tirer au sort le nom d'une ou d'un porteurs de projet de l'exposition. Elle doit ensuite se rendre devant le panneau correspondant à cette personne, lire le panneau puis essayer de d'identifier les ODD sur lesquels agit cette personne. Ensuite, la personne participante devra avec la balle de boccia OU le bâton en bois viser pour atteindre les ODD qu'elle aura préalablement identifiés.

Débriefing

Pour débriefer vous pouvez demander aux personnes participantes de redonner une définition du développement durable.

Vous pouvez leur poser quelques questions :

- Savais-tu que des personnes près de chez toi agissaient pour construire un monde meilleur ?
- De quel(s) ODD te souviendras-tu ?



ACTIVITÉ #5 : MEMORY ODD

Objectifs:

-Connaître les 17 objectifs de développement durable (ODD)

Public : Entre 4 et 6 ans

Durée : 5 à 20 minutes

Matériel : 17x2 Cartes ODD (en annexe), poster des 17 ODD

Déroulement :

Expliquer très succinctement la notion de **développement durable**.

Les 34 cartes sont étalées faces cachées sur la table (ou par terre si on préfère jouer par terre).

Un premier joueur retourne deux cartes. Si c'est la même image qui apparaît sur les deux cartes, le joueur gagne les cartes et en retourne à nouveau deux.

En gagnant une paire, il faut **décrire** le dessin puis **retrouver sur le poster le nom de l'ODD** (si l'enfant ne sait pas lire, demandez à d'autres enfants de l'aider ou lisez-le) puis **retrouver dans l'exposition quelle personne agit sur cet ODD**.

Si les deux cartes ne vont pas ensemble, le joueur les replace face cachée à l'endroit exact où elles étaient, et c'est au joueur suivant de retourner deux cartes.

Celui qui a une bonne mémoire se souviendra de l'emplacement des cartes déjà retournées et pourra les utiliser lorsqu'il en aura besoin pour compléter une paire.

Le gagnant est celui qui accumule le plus de paires.

Débriefing

Le débriefing est optionnel si les enfants sont en capacité de s'exprimer et répondre à des questions.

- Savais-tu que des personnes près de chez toi agissaient pour construire un monde meilleur ?
- De quel(s) ODD te souviendras-tu ?



LEXIQUE

Changements climatiques

Les changements climatiques sont la question déterminante de notre époque et nous sommes à un moment décisif. De l'évolution des conditions météorologiques, qui ont des effets sur la production agricole et alimentaire, à l'élévation du niveau des mers, qui augmente les risques d'inondations, les conséquences des changements climatiques sont mondiales en termes d'effets et d'échelle. Sans action immédiate, il sera beaucoup plus difficile et coûteux de s'adapter aux conséquences futures de ces changements. (Source : site des Nations Unies consulté le 1/07/21).

Demandeurs ou demandeuse d'asile

Selon le Ministère de l'intérieur de la République française : « Personne demandant la reconnaissance de la qualité de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire, qui bénéficie du droit de se maintenir provisoirement sur le territoire dans l'attente d'une décision de l'OFPRA* et/ou de la CNDA** sur sa demande de protection.

En cas d'octroi du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire, un titre de séjour lui est délivré. En cas de rejet, le demandeur a l'obligation de quitter le territoire à moins qu'il ne soit admis à y séjourner à un autre titre. »

*OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

**CNDA : Cour nationale du droit d'asile

(Définition du

Développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

(source : Insee)

Migrant, Migrante

Selon l'IOM (Organisation des Nations Unies pour les Migrations) :

« Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale.

Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.

Note : Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». La présente définition a été élaborée par l'OIM pour ses propres besoins et n'implique nullement l'existence ou la création d'une nouvelle catégorie juridique. »

Nations Unies

L'organisation se définit elle-même comme « organisation internationale fondée en 1945. Aujourd'hui, elle compte 193 États Membres. La mission et le travail des Nations Unies sont guidés par les objectifs et principes énoncés par sa Charte fondatrice.

De par son statut unique à l'échelon international et les pouvoirs que lui confère sa Charte fondatrice, l'Organisation peut prendre des mesures pour résoudre un grand nombre de problèmes auxquels est confrontée l'humanité au 21ème siècle, tels que la paix et la sécurité, le changement climatique, le développement durable, les droits de l'homme, le désarmement, le terrorisme, les crises humanitaires et sanitaires, l'égalité entre hommes et femmes, la gouvernance, la production alimentaire et d'autres encore.

L'ONU constitue aussi un forum où ses membres peuvent exprimer leur point de vue à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social ainsi que dans d'autres organes et commissions. Grâce à son rôle dans le dialogue et la négociation, l'Organisation est devenue un mécanisme permettant aux gouvernements de trouver des domaines d'entente et de résoudre ensemble des problèmes. »

ODD, Les Objectifs de Développement Durable

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en oeuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Universels, inclusifs et interconnectés, ces objectifs appellent à l'action de tous et instaurent un langage commun universel. Les ODD constituent un cadre de référence pour agir, un outil de sensibilisation sur la responsabilité de l'entreprise, une source d'opportunités économiques et un levier de collaboration multi-acteurs.

Source : www.globalcompact-france.org

OSIM, Organisation de la Société civile Issue des Migrations

Il s'agit d'une organisation fondée par une ou plusieurs personnes issues de l'immigration qui mène des actions de développement dans leur territoire d'origine, mais aussi d'accueil. Avant 1981, le droit français n'autorisait pas les personnes étrangères à se constituer en association. C'est donc à partir de cette date que les OSIM se sont institutionnalisées. Avant, les diasporas s'organisaient de manière plus informelle, en créant des caisses permettant de réaliser des projets de développement, mais elles ne pouvaient bénéficier d'aucun soutien financier.

Personne étrangère

Statut d'une personne qui ne possède pas la nationalité du pays où il/elle réside. Ce statut peut changer au cours de la vie d'un individu puisqu'il/elle peut l'obtenir.

→ La notion d'étranger/étrangère ne recouvre pas celle d'immigré puisque l'on peut être étranger ou étrangère sans jamais avoir migré (c'est le cas des enfants de personnes migrantes tant qu'ils/elles ne sont pas naturalisés(es))

→ ou, à l'inverse, on peut être immigré mais pas étranger (c'est le cas des personnes migrantes qui ont obtenu la nationalité française).

Personne immigrée

Personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

→ Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

→ À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

(Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration)

Personne réfugiée

Le statut de réfugié est reconnu par l'Ofpra en application de l'article 1er A2 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 qui stipule que :

"le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner".

Chloé Puche
socioprof@starting-block.org
07 68 70 38 93